



GT Questions européennes et générales

PV

26/11/2020

CONVENOR	Joëlle Delvaux (AAD&A) & Kevin Verbelen (Agoria)
PRÉSENTS	Bart Engels - Naforna Brigitte Vandebussche - Dienst Tarief Celine Pouleyn - Service Législation Origine Constance Colot - Operaties - Centrale Component Kathleen Van Craenenbroeck - Processen & Methodes Kristof Vranckaert - Algemeen Beleid Marc De Keer - Departement Wetgeving - Douane (DD2) Rebecca David - Douanewetgeving Rudi Lodewijks - Operaties - Regionaal Centrumdirecteur Hasselt Sophany Ramaen - Naforna Chris De Clerck - Informatiemanagement Bart Marien - Voka Oost-Vlaanderen Caroline Gubbi - FORWARD Belgium Charlotte De Decker - Agoria Diederik Bogaerts - ICC Belgium Dimitri Sérafimoff - Forward belgium Eddy Verschuere - BCA Fiaz DARSHAN - BECI Filip Ackermans - Essencia Filip De Jaeger - Fedustria Gerrit De Sterck - BCA Gregor Vekemans - CRSNP Hilde Bruggeman - NAVES VZW Jan Robbroeckx - Agoria Jan Van Wesemael - Alfaport Voka Jef Bastijns - BCA Jeroen Deflo - Agoria Jessy van Aert - Essencia Kim Van de Perre - NAV Koen De Ceuster - VOKA Loïc Van Staey - Unizo Michael Van Giel - CRNSp Intris Nancy Smout - ABAS Olivier Schoenmaeckers - FORWARD Belgium Serge Gumienny - Unizo Sjoerd Kruikemeier - ESSENCIA Sylvie Groeninck - Fedustria Tom De Ridder - Agoria

Point d'agenda 1: Etat d'avancement KIS-SIC

Entrera en production en avril 2021 pour l'AGD&A et sera finalisé complètement en juin 2021 pour les opérateurs via MinFin.
 Note : KIS-SIC concerne uniquement les autorisations nationales. Les autorisations transfrontalières doivent être introduites et encodées sur le portail européen Customs Decision Management System (CDMS) uniquement.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	DATE LIMITE
Etat d'avancement KIS-SIC	Rudi Lodewijks	17/2 (si s'il y a déjà des infos utiles à partager)

Point d'agenda 2: Etat d'avancement des dossiers européens (DG TAXUD)

[La franchise des droits de douane et de TVA à l'importation accordée par la Commission européenne pour les marchandises et matériels nécessaires à la lutte contre la pandémie COVID-19](#) a été prolongée jusqu'au 30 avril 2021 (Décision COM 5UE) 2020/491 en application de l'Article 74 et suivants du Règlement (CE) n°1186/2009.
 Petits envois et commandes par Internet : en 2021, grand changement : [la franchise TVA sur les petits envois de 22 EUR sera abrogée le 1/7/2021 en même temps qu'entre en vigueur le système IOSS/Super Reduced Data Set annexe \(H7\)](#). Le système PLDA sera adapté en ce sens, confirme Chris De Clerck.

Ont été publiées sur Fisconet, nos circulaires sur [l'Origine non préférentielle](#), sur EORI et sur les [Remboursement et Remise](#).

Point d'Agenda 3: Single Window Environment, vers une position commune

Agoria se réjouit de ce projet (« Act As One ») qui va tout changer en unifiant toutes les administrations de tous les Etats-membres en offrant un seul chemin d'accès. Chris De Clerck expose l'état d'avancement du dossier qui en est à ses tout premiers balbutiements.

Il existe [un projet de règlement](#) décrivant les 2 phases de ce projet titanesque :

1/ de gouvernement à gouvernement : au lieu de demandes et vérifications successives par chaque Etat-membre, il y aura une seule demande et une seule vérification pour tous les Etats-membres via un partage des données et une unification de toutes les banques de données qui permettront une vérification électronique automatique des demandes dont le résultat sera partagé par tous les Etats-membres concernés.

2/ de gouvernement au consommateur (entreprise ou particulier) : le consommateur dépose sa demande dans tout Etat-membre et la vérification est traitée par tous les Etats-membres et valable pour tous et délivrée partout.

Ce projet se fait sur base volontaire exclusivement, par Etat et par administration. Certains Etats-membres sont déjà en production (CERTEX).

Actuellement, la Belgique rencontre beaucoup de problèmes informatiques et des lenteurs car l'UE a changé le format des certificats vétérinaires qui ont été choisis comme certificats du projet...à très long terme, donc.

Plus avancé que l'European Single Window car plus limité (il concerne uniquement les administrations douanières) est le Customs Single Window (CSW) qui est, lui, en bonne voie de réalisation. Quand les administrations douanières sont connectées sur CERTEX, plus de certificat papier mais uniquement électronique et ceci, pour tout certificat à traiter/vérifier par l'AGD&A. Ce CSW est géré par les seules douanes qui en ont la maîtrise et la primauté car TAXUD le projette dans son règlement en projet.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	DATE LIMITE
Suivre l'évolution du projet CSW et ESW	Chris De Clerck	17/2 (si s'il y a déjà des infos utiles à partager)

Point d'agenda 4: Résultat du dernier Customs Expert Group

Les opérateurs sont à nouveau invités à consulter régulièrement le site Internet de la Commission européenne car ils peuvent y lire les explications détaillées rédigées par la Commission et les douanes des Etats membres sur la bonne application du CDU.

Ainsi, lors de la réunion du Customs Expert Group (CEG), diverses modalités d'application de l'admission temporaire (en particulier, visant les moyens de transport, fort utile en ces temps de Brexit) et du perfectionnement actif (dont l'apurement simplifié en application de l'article 324 CDU-IA) ont été ajoutées dans le Guide sur les Régimes particuliers.

Parallèlement, lors des réunions Trade/TAXUD sur le Brexit, des précisions ont encore été apportées aux codes de pays à utiliser dans les relations avec la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord après le 1/1/2021 (le code XU abrogé) mais les codes définitifs doivent encore être fixés. La dernière version du document TAXUD sur la transition vers le Brexit avec les codes pays sera publiée sur le site du Forum national.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	DATE LIMITE
Adapter la Note Brexit du Forum National	Jeroen Sarrazyn	1/12/2020

Point d'agenda 5: Etat d'avancement rapportage PLDA pour les OEA

En phase test via "MyMinFin". Sera en place en janvier 2021.

DIVERS

La prochaine réunion se tiendra le 17 février 2021 à 14h.